

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Domanys - 9 rue de Douaumont - 89000 Auxerre, tél. : 03-86-49-50-00, adresse internet : <http://www.domanys.fr>.
SIRET : 382820033 00019

Correspondant : Mme la Directrice Générale,
Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs.

Groupement d'acheteurs : Non

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : le dossier de consultation est à télécharger sur la plate-forme, <https://www.ternum-bfc.fr>

En cas de difficultés techniques pour télécharger le dossier, l'entreprise dispose d'une aide spécifique au numéro suivant : 0970 609 909.

Il est fortement conseillé de s'inscrire sur <https://www.ternum-bfc.fr> pour être alerté des éventuelles modifications ou précisions sur les consultations téléchargées.

Identification interne de la consultation : Thermicien-Joigny-124logts

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

- Procédure adaptée ouverte
- Procédure adaptée restreinte

Technique d'achat :

- Accord cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

Date et heure limite de réception des plis : 15 juillet 2020 à 17h00

Présentation des offres par catalogue électronique :

- exigée
- autorisée
- interdite

Nombre maximum de candidats : sans objet

Réduction du nombre de candidats : oui/ non

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre :

Recours à une procédure se déroulant en phases successives afin de réduire progressivement le nombre des solutions à discuter ou des offres à négocier : oui.

L'acheteur exige la présentation de variantes : OUI NON

Variantes imposées

Ce dossier comporte des variantes imposées par DOMANYS :

OUI NON

Variantes proposées

DOMANYS autorise le candidat à proposer des variantes OUI NON

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord cadre) : sans objet

Critères d'attribution :

Le marché est attribué au candidat qui a fait l'offre économiquement la plus avantageuse au vu d'un classement des offres, réalisé sur la base des critères pondérés comme suit :

- Prix : 40%
- Valeur technique : 60%

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché :

Etude de faisabilité pour l'installation de ballons thermodynamiques collectifs et des groupes de ventilation collectifs pour chaque bâtiment du site conformément aux réglementations en vigueur et au respect du cahier des charges EFFILOGIS dans le cadre de travaux de réhabilitation en rénovation BBC dans 124 Logements - 2/4 rue CHAUFFOUR, 2/4 rue Jules VERNE et 1 à 12 rue CORNEILLE à JOIGNY (89300)

Code CPV principal : 71000000

Lieu d'exécution : code NUTS = FRC14

Type de marché : Travaux Fournitures Services

Description succincte du marché :

Cette consultation a pour but d'étudier les faisabilités pour l'installation de ballons thermodynamiques collectifs et des groupes de ventilation collectifs pour chaque bâtiment du site conformément aux réglementations en vigueur et au respect du cahier des charges EFFILOGIS dans le cadre de travaux de réhabilitation en rénovation BBC dans 124 Logements - 2/4 rue CHAUFFOUR, 2/4 rue Jules VERNE et 1 à 12 rue CORNEILLE à JOIGNY (89300)

Lieu principal d'exécution : Joigny

Date prévisionnelle d'Ordre de Service :

☞ premier trimestre 2021

Date prévisionnelle d'achèvement de la mission :

☞ second trimestre 2023

La consultation comporte des tranches : OUI NON

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si marché alloti, préciser pour chaque lot dans la description) : OUI NON

Section 5 : Lots

Marché alloti : OUI NON

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : OUI NON

Ce dossier comporte des options :

OUI NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

- Marchés publics de travaux ou de services similaires (art. R.2122-7 du Code de la Commande Publique) : NON OUI
- Tranches optionnelles (art.R 2113-4, R 2113-5 et R 2113-6 du Code de la Commande Publique) : NON OUI
- Reconduction du marché public (art. R2112-4 du Code de la Commande Publique) : NON OUI

Prestations supplémentaires éventuelles : NON OUI

Modalités de financement : Subvention ANRU, prêt CDC, fonds propres

Modalités de paiement : maximum 30 jours

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Vous pouvez répondre soit seul, soit en groupement momentané d'entreprises.

Domains n'impose aucune forme de groupement particulière (solidaire ou conjoint).

En cas de groupement d'entreprises :

- Le mandataire sera solidaire ayant la capacité juridique, technique et financière d'assurer l'exécution du marché en cas de défaillance d'un des membres du groupement et disposant des assurances professionnelles correspondantes.
- Une annexe à l'acte d'engagement précisera la répartition des missions pour chaque entreprise, conformément à la convention écrite passée entre les différentes entreprises du groupement définissant les règles de fonctionnement du groupement. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander la production de cette convention.

Vous avez même la possibilité de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Dans ce cas, toutefois, la même entreprise peut faire partie de plusieurs groupements concurrents à condition de ne pas être plus d'une fois mandataire.

Important : la composition du groupement ne peut être modifiée une fois les candidatures et les offres remises.

Vos questions durant la mise en concurrence :

Durant la procédure de mise en concurrence, vous devez adresser vos questions ou demandes de précision par le biais de la plate-forme Territoires Numériques, étant entendu

que nous n'enverrons les renseignements complémentaires qu'au plus tard 6 jours avant la date limite fixée pour la réception des candidatures.

Dès lors, vous devez envoyer vos questions et demandes de précision en temps utile par rapport à ce délai.

Les demandes sont faites exclusivement par voie écrite selon les modalités suivantes :

⇒ par le biais de la plate-forme : <https://ternum-bfc.fr>

Les réponses sont apportées à l'ensemble des candidats. Il est donc important de bien renseigner votre profil et notamment l'email de contact sur le site : <https://ternum-bfc.fr>

Adresse à laquelle les candidatures doivent être remises ou envoyées :

Vous devez répondre exclusivement de manière dématérialisée via le site : <https://ternum-bfc.fr>

Détail de la présentation des dossiers de candidature et offre :

Pièces à présenter dans votre dossier de candidature :

Candidature (hors DUME).

❖ a) Concernant votre situation juridique

La copie éventuelle du ou des jugements prononcés, si vous êtes en redressement judiciaire

Une déclaration sur l'honneur pour justifier que vous n'entrez dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141 – 1 à 6 du Code de la Commande Publique, que vous êtes en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

Pouvoir du signataire pour engager l'entreprise en cas de candidat individuel ou le groupement en cas de groupement.

DC1 et DC2

❖ b) Concernant vos capacités économiques et financières

Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

❖ c) Concernant vos capacités techniques et professionnelles

Déclaration indiquant l'effectif moyen annuel du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour l'année en cours ;

Présentation d'une liste des principaux travaux effectués au cours des cinq dernières années^(*), indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé et le lieu d'exécution.

^() Pour les entreprises nouvellement créées, liste depuis le démarrage de l'activité.*

Production éventuelle des justificatifs des capacités du candidat d'autres opérateurs économiques.

Candidature DUME

Conformément aux articles R.2143-4 et R.2143-16 du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME).

Candidature en cas de groupement ou d'appel à la sous-traitance

En cas de candidature groupée, une seule DC1 ou Habilitation du mandataire à représenter le groupement est nécessaire. Cependant, tous les membres du groupement présenteront une DC2 ou l'ensemble des documents demandés ci-après.

Si votre candidature en individuel ou en groupement s'appuie pour prouver son aptitude à exécuter le marché sur des entreprises autres (sous-traitance par exemple), les entreprises

concernées produisent l'ensemble des documents demandés ci-après avec de plus un engagement écrit de ces entreprises indiquant qu'elles vous mettent à disposition leurs capacités.

Signature de votre dossier de candidature

Aucune signature de document de candidature n'est exigée.

Pièces à présenter dans votre dossier offre

- Devis détaillé

- **Le mémoire technique** établi selon le canevas fourni, et pour lesquels les candidats devront renseigner chaque élément d'appréciation.

Signature de votre dossier d'offre

Aucune signature de document d'offre n'est exigée.

Assistance : pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 0970 609 909

Les plis sous format papier, envoyés par voie postale ou déposés à l'accueil de Domanys, ou adressés par mail, ne seront ni ouverts, ni analysés.

Copie de sauvegarde : l'envoi d'une copie de sauvegarde (papier, CD rom, clé USB, etc) est autorisé ; elle sera transmise sous pli cacheté et revêtue obligatoirement de la mention « copie de sauvegarde ». La copie de sauvegarde est destinée à se substituer au dossier remis par voie dématérialisée dans trois cas : lorsqu'un programme malveillant a été détecté, lorsqu'un problème de transmission a été constaté et enfin, lorsque le dossier n'a pas pu être ouvert par l'acheteur public. Dans ces situations, la copie de sauvegarde se substitue au dossier initial. S'il n'a pas été nécessaire d'ouvrir la copie de sauvegarde, celle-ci sera détruite.

La copie de sauvegarde sera transmise à Domanys – 9 rue de Douaumont – BP 36 – 89010 AUXERRE cédex de manière à parvenir au plus tard avant la date et heure fixées par le présent document par voie postale en recommandé avec avis de réception.

L'expéditeur devra tenir compte des délais postaux, le pouvoir adjudicateur ne pouvant être tenu pour responsable des problèmes d'acheminement du courrier.

Unité monétaire : EURO

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif – 22 rue Assas – 21000 DIJON, tél : 03.80.73.91.00, télécopieur : 03.80.73.39.89

Date d'envoi du présent avis : 22 juin 2020